



« DINARD EMERAUDE A VELO »

ASSEMBLEE GENERALE

le 29 novembre 2023 à 18h au COSEC

C'est la 5^{ème} AG depuis la création de l'association.

1- Contexte international, national, régional et départemental

voir diapositives 4 à 8 du fichier joint.

2- Rapport d'activité de l'association

- a. Nombre d'adhérents et répartition au sein de la CCCE
voir diapositives 9 à 11 du fichier joint.
- b. Opération « Collégiens brillants »
voir diapositives 12 à 14 du fichier joint.
- c. Le congrès de la FUB à Rennes
voir diapositives 15 à 16 du fichier joint.
- d. Nos actions et animations
voir diapositives 17 à 25 du fichier joint.
- e. La place du vélo dans le plan de circulation de Dinard
voir diapositives 26 à 27 du fichier joint.
- f. La voie cyclable par le barrage de la Rance
voir diapositives 28 à 34 du fichier joint.
- g. Les projets vélo à la CCCE
voir diapositives 35 à 36 du fichier joint.

Interventions/suggestions :

Arnaud Salmon (maire de Dinard) :

- **Passage à 30 km heure de Dinard**

L'équipe municipale est convaincue par la place à donner aux mobilités douces, son intérêt pour l'impact carbone, mais aussi sur le plan sanitaire. Pour exemple : en 1950, les déplacements utilitaires étaient de 7 km par jour alors qu'il est aujourd'hui de 700 m par jour, à pied, évidemment.

Association « Dinard Emeraude à Vélo »

COSEC, 29 rue Gouyon Matignon-35800 Dinard – Tél. 06 37 93 76 63

E-mail : info@emeraude-velo.fr, Web : <https://www.emeraude-velo.fr/>

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)
et du Collectif Bicyclette Bretagne

Le schéma de circulation a été pensé pour être évolutif. Il le sera sur 15 ans minimum. Chaque action comprendra quelques mois de travaux. Il faut amplifier la signalétique avec un effet de porte sur certaines zones.

Une réunion de rappel sur les conduites à avoir avec les nouvelles évolutions du code de la route, en particulier pour les seniors a été organisée par la mairie. Il faut accentuer le travail de pédagogie sur les nouvelles règles.

Nous avons fait l'acquisition de radar pédagogique qui permettent un rappel de la vitesse à respecter comme par exemple sur le boulevard Féart. D'autres sont à venir.

Il y aura des travaux partout dans Dinard. Des routes seront seulement rafraîchies, d'autres auront une requalification complète et bénéficieront d'aménagement en règle avec la loi LOM. Nous rappelons que les aménagements sont contraints comme par exemple, la protection des alignements des arbres.

On essaie de donner une place au vélo à chaque fois, même si ça n'est pas simple. Exemple, rue Édouard VII avec la descente des vélos avec les voitures et la remontée soit en double-sens cyclable soit en sites propres. L'avenue Edouard VII ne se fera livrer que fin 2025, début 2026.

La popularité du vélo démarre juste à Dinard. Les doubles-sens cyclables sont à améliorer comme nous l'avons vu ensemble. Il faut patience et pédagogie.

- **Barrage de la Rance**

Rappel de la date du 22 décembre pour le Copil. Malheureusement, en théorie, le scénario aurait dû être arbitré il y a un an.

Réaction de la salle :

Il n'y a aucun marquage vélo sur le barrage. Il y a un véritable besoin de faire avancer rapidement ce projet.

Jean-Pierre Rousseau (président association « A Vélo Malo ») :

Il serait important de faire une mise à niveau de l'existant dans un premier temps. En 2016, lors de la rencontre avec le département, une bonne entente avec les élus était présente. Le problème vient des services techniques qui s'opposent aux aménagements à minima. La proposition d'un radar tronçon a été faite, la demande est parvenue au sous-préfet. On attend le 22 décembre avec impatience.

Pascal Guichard (président de la CCCE)

Dès notre élection, l'étude de faisabilité d'une voie cyclable a été lancée avec Saint-Malo Agglomération. Alors ? Au Conseil départemental, la majorité plurielle a mis en avant les difficultés pour la mise en place d'une voie cyclable. Le département ne souhaite pas réduire

Association « Dinard Emeraude à Vélo »
COSEC, 29 rue Gouyon Matignon-35800 Dinard – Tél. 06 37 93 76 63
E-mail : info@emeraude-velo.fr, Web : <https://www.emeraude-velo.fr/>
Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)
et du Collectif Bicyclette Bretagne

le nombre de voies sur le barrage. Pas simple avec l'âge du barrage et des études de structure devaient être faites pour trouver la solution adaptée. Il faut être patient, les évolutions vont arriver. Les 3 directions de l'État doivent valider les avis divergents.

Le département est le seul responsable des décisions prises. Par exemple, l'arrêt du dossier de piste cyclable le long de la D114 entre la Richardais et Le Minihic et l'absence d'action pour créer une piste cyclable le long de la D 3 entre Pleurtuit et Le Minihic.

Bruno Caline (président « Dinard Emeraude à Vélo ») :

La navette maritime. L'expérimentation de cet été ont prouvé que des choses peuvent se faire entre les services maritimes et la collectivité. Le courrier du CODESEN propose une rencontre entre SMA et la CCCE pour mettre en place un vrai système de navettes maritimes entre Dinard et Saint-Malo.

Pascal Guichard (président de la CCCE) :

La navette maritime. Même en étant volontaire, on ne maîtrise pas tout. Visiblement, il y a eu moins de passage de cyclistes l'été dernier dans les bateaux. Des pistes de réflexion sont en cours mais qui seront temporaires.

Réaction de la salle :

L'objectif étant d'avoir une solution permanente. Entre la région, l'agglomération, le département, on ne sait plus qui fait quoi et les difficultés techniques, administratives et financières sont bel et bien là.

Jérôme Février (administrateur « Dinard Emeraude à Vélo ») :

Tous les jours, je vais à Saint-Malo à vélo et je crains d'être le premier touché par un accident sur le barrage. Des familles entières passent à vélo et cela finira mal.

- Les projets de la CCCE

Pierre Contin (vice-président Mobilités à la CCCE) :

Nous avons tous une vision du schéma idéal de nombreux déplacements qui pourraient être faits à vélo. L'aide à l'achat d'un vélo a été revue cette année. La location longue durée n'est pas encore mise en place car la chargée de mission est partie. Chloé, la nouvelle chargée de mission mobilité, n'a pas encore eu le temps de relancer ce dossier. Les résultats de l'enquête Mobilité sont à venir d'ici la fin d'année.

Bruno Caline (président « Dinard Emeraude à Vélo ») :

Pourquoi attendre 2025 pour lancer une réflexion sur un nouveau schéma directeur des liaisons douces.

Pierre Contin (vice-président Mobilités à la CCCE) :

La difficulté qui se pose à nous pour le moment est le recrutement d'une personne car nous manquons d'effectifs pour mener à bien un schéma directeur avant cette date. Un schéma simplifié est en cours de construction.

Pascal Guichard (président de la CCCE) :

Même si nous faisons un schéma directeur dès maintenant, il ne serait pas réalisable à cause du manque d'effectifs et des lourdeurs administratives.

Bruno Caline (président « Dinard Emeraude à Vélo ») :

C'est une période très faste pour le vélo avec la nécessité d'aller vite. Malheureusement, les communes de la CCCE et la CCCE elle-même ne sont pas dans le bon tempo pour atteindre les objectifs nationaux.

Vote du rapport d'activité : adopté à l'unanimité

3- Rapport financier

voir diapositive 38

Interventions/suggestions :

Question du public sur les recettes. Quelle est la participation des communes et de la CCCE ?

Il est indiqué que les communes et CCE participent au financement d'événements ponctuels, par exemple « le trophée de l'écolier cycliste » et l'opération « Collégiens brillants ». La CCCE finance les actions « Savoir Rouler à Vélo » dans certaines écoles, en partenariat avec les communes concernées.

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité

4- Renouvellement du conseil d'administration

Nathalie LE ROY **OK**

Jérôme FEVRIER **OK**

Christophe RAUX **OK**

Noémie BROSSAULT **OK**

Marie-Odile PITRE **OK**

Michel Godel **OK**

Alain LOUAPRE ne désire pas se représenter

Sébastien FEJEAN et François LANGEVIN désirent se retirer

Nouvelles candidatures

Marine BENOÎT (la Richardais) **OK**

Jacques CHAUVEAU (la Richardais) **OK**

5- Echanges sur les attentes et perspectives 2023 – 2024

- Nécessité d'installer des panneaux pour indiquer aux cyclistes où se trouvent les navettes maritimes. Pour éviter aux cyclistes de passage d'emprunter le barrage de la Rance, il est souhaitable que l'office de tourisme de Dinard recommande les navettes maritimes. Le service de navettes maritimes ne devrait pas chercher l'appât du gain mais la sécurité des cyclistes. Quel est le coût de la navette ? Il y avait cet été la possibilité de bénéficier d'un abonnement pour les locaux malheureusement ce service n'a pas été communiqué au public. Faire en sorte que les horaires des navettes correspondent à celles des trains. Les principaux employeurs de la Côte d'Emeraude ont tous des agents qui embauchent de bonne heure. Il serait donc nécessaire que les navettes commencent de bonne heure pour les « vélotaffeurs » des grands pôles d'activité.
- Afin de permettre aux adhérents d'identifier plus facilement les administrateurs, un adhérent recommande la création d'un trombinoscope des administrateurs.
- Demande d'intégrer dans le rapport financier le coût des mises à disposition du COSEC par la mairie.
- Communiquer plus largement sur l'utilisation de « Hello Asso » pour le paiement de la cotisation et éventuellement la possibilité de faire un don.
- Une adhérente souligne la difficulté pour les cyclistes et les piétons de se déplacer dans la zone commerciale proche de la chaîne « Grand Frais à la Richardais. Pierre Contin précise que la rétrocession étant en cours, aucun aménagement n'a pu être fait jusqu'à maintenant.
- Proposition de faire l'AG pendant les vacances. L'assemblée ne trouve pas cette proposition justifiée.

Association « Dinard Emeraude à Vélo »

COSEC, 29 rue Gouyon Matignon–35800 Dinard – Tél. 06 37 93 76 63

E-mail : info@emeraude-velo.fr, Web : <https://www.emeraude-velo.fr/>

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

et du Collectif Bicyclette Bretagne

- Organiser une sortie « remise en selle ». Une animation de ce genre pourra être faite lors de la journée des transitions qui se déroulera à Pleurtuit sur le thème de la mobilité le 23 mars 2024 de 14h à 18h.
- Attente de plusieurs adhérents pour des balades familiales à vélo. Cela suppose de disposer de suffisamment de volontaires pour encadrer le groupe.
- Préparer une opération pour inciter les électeurs à se rendre au bureau de vote à vélo pour les élections européennes le dimanche 9 juin 2024.
- Proposition d'un nouveau nom pour l'association en remplaçant « Dinard Emeraude à Vélo » par « Rance Emeraude à Vélo ». Proposition de soumettre un sondage par e-mail à tous les adhérents.
- Préciser la composition des 4 groupes de travail de l'association à partir des choix indiqués sur le coupon réponse de l'invitation à l'AG.
- Rédiger et publier périodiquement une lettre d'information/Newsletter afin d'informer les adhérents des différents événements et actions programmés en 2023-2024.
-

Le Président



Bruno Caline

La secrétaire de séance



Morgane Goues